



CBV Conseil

MATRICE ASSOCIATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

ARTEMID CONSEIL « CBV CONSEIL » Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris / Ile de France et membre de la Compagnie régionale de Versailles.
Société par action simplifiée au capital de 20 000 €. Siège social : 63, rue Marius AUFAN - 92300 Levallois Perret.
Téléphone +33 (0)1 45 26 82 82 – Facsimile +33 (0)1 47 37 01 56 – Email : contact@artemid.fr
RCS Nanterre B 478 101 470. Siret 478 101 470 00050. N° TVA intracommunautaire : FR 51 478 101 470

MATRICE ASSOCIATION
Siège social : 14 rue Soleillet
75020 PARIS

RCS PARIS 822827515

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux Membres

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association MATRICE ASSOCIATION relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association MATRICE ASSOCIATION à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels,

- le point suivant exposé dans la note « Précisions sur la continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels relatif au principe de continuité d'exploitation retenu.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné dans la partie Observation de notre rapport, la note « Précisions sur la continuité d'exploitation » de l'annexe expose les mesures mises en place par l'association pour maintenir son activité et permettre la poursuite de son activité. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons examiné la cohérence des moyens mis en oeuvre par l'association. Nous avons également vérifié que la note de l'annexe fournissait une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LEVALLOIS-PERRET, le 07 septembre 2026
Le Commissaire aux comptes



ARTEMID CONSEIL, représenté par
Christian VAINGNEDROYE

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	42 963	7 364	35 598	39 291
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	1 613 282	1 518 281	95 001	1 613 282
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	35 130	19 241	15 889	24 180
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	16 500	16 500		16 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	116 857	115 885	972	8 470
Autres immobilisations financières	100 256	22 500	77 756	96 644
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 924 987	1 699 771	225 216	1 798 366
STOCKS ET EN-COURS	10 800		10 800	
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	10 800		10 800	
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	349 366	215 786	133 580	646 694
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	320 982		320 982	541 528
Charges constatées d'avance	2 394		2 394	84 235
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	77 000		77 000	527 959
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	760 541	215 786	544 756	1 800 417
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 685 528	1 915 557	769 972	3 598 783

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	- 1 762 717	- 1 782 884
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 519 772	20 168
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	- 4 282 488	- 1 762 717
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	76 572	196 850
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	- 4 205 916	- 1 565 867
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 750 000	1 750 000
Fonds dédiés	663 078	1 167 078
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	2 413 078	2 917 078
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	288 727	396 215
Emprunts et dettes financières diverses	140 940	50 641
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 081 997	890 296
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	686 924	751 691
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	330	75 625
Produits constatés d'avance	363 891	83 104
TOTAL DETTES (IV)	2 562 809	2 247 571
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	769 972	3 598 783

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1	1
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	819 959	1 365 750
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	607 673	1 592 756
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 632
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 480	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	2 900	3 888
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 435 014	2 964 026
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	676 934	687 124
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	49 678	33 957
Salaires	983 632	1 418 322
Cotisations sociales	495 671	495 029
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 580 516	54 787
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	22 727	3 959
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 809 158	2 693 178
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 374 144	270 848
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	72	704
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	72	704
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	39 000	115 885
Intérêts et charges assimilées	97 404	96 517
Différences négatives de change		9
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		850
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	136 404	213 261
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-136 332	-212 557
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-2 510 477	58 291
Produits exceptionnels (V)		22 122
Charges exceptionnelles (VI)	9 295	62 452
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-9 295	-40 330
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		-2 207
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 435 086	2 986 853
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 954 858	2 966 685
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-2 519 772	20 168
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	0	0

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **769 971,66 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-2 519 771,60 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

Evénements post-clôture

Sans impact :

Par jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 7 mai 2026, l'association a été placée en redressement judiciaire. Une période d'observation de six mois a été ouverte et a été prolongée par jugement du 2 juillet 2026 jusqu'au 7 novembre 2026. Un administrateur judiciaire et un mandataire judiciaire ont été désignés.

À la date d'arrêté des comptes, un projet de plan de redressement est en cours d'élaboration.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Fondé en 2016, Matrice est un centre d'innovation technologique et sociale, qui pense, opère et accompagne des projets engagés au service d'un monde plus juste, efficient et soutenable.

Notre objectif est d'inventer et fabriquer les modèles des 30 prochaines années. Matrice s'affranchit des lignes de partage classiques, et croise les savoirs et les expertises pour bâtir les solutions les plus impactantes possibles qui font converger progrès humain et technologique. Spécialistes de la conception, du lancement et du pilotage de projets complexes, nous mettons au cœur de notre action le numérique, l'entrepreneuriat, les sciences et l'art.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 04 novembre 2022 ;
- Indépendance des exercices.

Précisions sur la continuité d'exploitation

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. Cette appréciation repose notamment sur les éléments suivants :

- la poursuite de l'activité de l'association et le maintien de ses principaux contrats et financements ;
- les mesures de restructuration engagées depuis 2025, incluant la réduction des charges fixes, l'adaptation des effectifs et le recentrage des activités sur les pôles les plus contributifs ;
- les prévisions d'activité et de trésorerie établies par la direction, faisant apparaître des besoins de financement compatibles avec les ressources attendues ;
- l'absence de passif postérieur significatif constatée à la date d'arrêt des comptes ;
- les perspectives de poursuite d'activité examinées dans le cadre de la procédure collective en cours.

La direction estime ainsi que ces éléments permettent de retenir le principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2025.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	5 ans
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **MATRICE ASSOCIATION** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

L'application pour la première fois du règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	42 963			42 963
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes	1 613 282			1 613 282
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	164 905	16 595	146 370	35 130
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	16 500			16 500
Prêts	124 355		7 498	116 857
Autres immobilisations financières	96 644	3 612		100 256
TOTAL	2 058 648	20 207	153 869	1 924 987

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			3 672	3 693		7 364
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			140 725	24 886	146 370	19 241
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			144 397	28 579	146 370	26 605

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes		1 518 281		1 518 281
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations		16 500		16 500
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	115 885			115 885
Autres immobilisations financières		22 500		22 500
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	172 834	42 952		215 786
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	288 719	1 600 232		1 888 952

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts	116 857	116 857		
Autres immo. financières	100 256	100 256		
Clients douteux	230 108	230 108		
Autres créances clients	119 258	119 258		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	244	244		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	173 190	173 190		
Autres impôts				
Divers	147 548	147 548		
Groupes et associés				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	2 394	2 394		
TOTAL	889 854	889 854		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice	7 498			
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	2 394	
TOTAL	2 394	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-1 782 884	-20 168			-1 762 717
Excédent ou déficit de l'exercice					
TOTAL	-1 782 884	-20 168			-1 762 717
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	196 850			120 278	76 572
Provisions réglementées					
TOTAL	196 850			120 278	76 572
TOTAL GÉNÉRAL	-1 586 034	-20 168		120 278	-1 686 145

Titres associatifs

A la clôture de l'exercice, le montant des titres associatifs restant à rembourser s'élève à 1 750 000 €.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	951 805	99 542	80 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 032 798	1 032 798		
Personnel et comptes rattachés	53 324	53 324		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	492 759	492 759		
Impôts sur les bénéfices				
TVA	128 172	128 172		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	12 669	12 669		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	49 530	49 530		
Produits constatés d'avance	363 891	363 891		
TOTAL	3 084 948	2 232 685	80 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	690 672			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 363 891	Dont 275 788,80 € relatifs aux subventions
TOTAL	- 363 891	

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	140 940	
Fournisseurs - Factures non parvenues	36 783	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	53 324	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	23 465	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	971	
État - Charges à payer	7 527	
TOTAL	263 009	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	244	
TOTAL	244	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	3 100	
Afférents aux services autres		
TOTAL	3 100	

Documents additionnels





ANNEXES PLAQUETTES 2025

Les chiffres clés de 2025

- Nombre de salariés au 31/12/2025 : 16
- Produit annuel : **1 435 086 €**
- Résultat net de **- 2 519 772 €**

Introduction

Fondé en 2016, Matrice est un centre d'innovation technologique et sociale, qui pense, opère et accompagne des projets engagés au service d'un monde plus juste, efficient et soutenable.

Notre objectif est d'inventer et fabriquer les modèles des 30 prochaines années. Matrice s'affranchit des lignes de partage classiques, et croise les savoirs et les expertises pour bâtir les solutions les plus impactantes possibles qui font converger progrès humain et technologique. Spécialistes de la conception, du lancement et du pilotage de projets complexes, nous mettons au cœur de notre action le numérique, l'entrepreneuriat, les sciences et l'art.

Le numérique, que nous voulons responsable et que nous ne concevons pas seulement comme une suite d'outils, d'algorithmes et de technologies, mais comme un environnement social qui détermine nos manières de voir le monde, lire, écrire, penser et créer, afin de dessiner des futurs souhaitables.

L'entrepreneuriat, qui est central pour porter les innovations de demain, soit par la création d'entreprises dans de multiples domaines – numérique, intelligence artificielle, soit en appliquant ses méthodes pour porter des projets permettant de transformer une organisation, valoriser la recherche publique ou encore créer des dispositifs artistiques novateurs.

Les sciences et les sciences humaines, pour inscrire nos projets dans la société, sa réalité, ses représentations et ses attentes. La technologie et l'innovation ne doivent pas être des fuites en avant. Cela suppose d'étudier la société avec des méthodes scientifiques et de la comprendre pour fabriquer des savoirs, des imaginaires et des solutions pertinentes, technologiques ou non.

La prospective, prisme à travers lequel nous considérons les mutations du contemporain et inspiration qui nourrit nos processus d'innovation. Car pour créer les modèles de demain, il faut d'abord commencer par les rêver, en explorant et en croisant la multiplicité des références culturelles et des formes artistiques.

Notre mission s'incarne dans 3 grands types d'activités

- Des programmes d'innovation et de recherche, pour accompagner des entreprises et institutions publiques dans leur transformation numérique, organisationnelle, stratégique ou sociale à travers des projets sur-mesure.
- Des programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat destinés aux entrepreneurs souhaitant déployer un projet innovant, ambitieux, mais aussi responsable, dans un cadre collectif. Ces programmes nous amènent parfois à embarquer nous-mêmes dans des aventures entrepreneuriales.
- Des programmes de formation aux métiers du numérique à destination de demandeuses d'emploi et de personnes en reconversion professionnelle.



ANNEXES PLAQUETTES 2025

2025, une année dégradée

L'année 2025 a constitué pour Matrice une année de rupture, marquée par une dégradation de l'activité après le redressement de 2024. Cette plongée a conduit à l'ouverture d'une procédure de conciliation, révélant la vulnérabilité de notre modèle face à un cumul de facteurs conjoncturels défavorables : décalage significatif du marché Afdas attendu dès octobre 2024 mais concrétisé seulement en septembre 2025, trop faible taux de conversion commerciale, instabilité gouvernementale retardant les engagements publics, et contexte économique globalement dégradé.

La période de mai à août 2025 a représenté un point bas, mettant en jeu la continuité même de l'association. Des retards de paiement, quelques décalages (résorbés) de salaires et des tensions aiguës de trésorerie ont rendu indispensable l'ouverture d'une procédure de conciliation.

Au global, la forte contraction de l'activité observée – avec des produits en baisse de 45 à 55% par rapport à 2024 et un chiffre d'affaires estimé à environ 0,82 M€, en recul de 40% – a mis en évidence la vulnérabilité de Matrice face aux chocs conjoncturels et à la volatilité de ses revenus. 2025 se conclut par un atterrissage comptable fortement négatif de -2,5M€.

Cette phase difficile a néanmoins joué un rôle déterminant :

- elle a imposé une lecture sans complaisance de la situation,
- elle a déclenché une série de mesures correctrices visant à enrayer une trajectoire préoccupante,
- elle a permis de solder des éléments de passif pour repartir sur des bases saines.

Analyse et stratégie des immobilisations

Dans la mesure où 2025 est une année très dégradée, nous proposons des dépréciations d'actifs immobilisés dans une perspective de solder ce qui doit l'être, présenter une situation actualisée et réaliste ; et de mettre toutes les chances du côté de l'année 2026 (et suivantes) et de ne pas "traîner" un passif trop lourd durant de nombreuses années.



ANNEXES PLAQUETTES 2025

Détails des subventions 2025 :

OBJET	FINANCEURS	Montant comptabilisé 2025
AGEPHIP (9 3/4)	Agephip	55 000 €
CIFRE ALAN COHEN	ANRT	15 128 €
CMA microelectronique	Banque des Territoires	25 376 €
BPI - INCUBATION 2024 Solde	BPIfrance	3 600 €
PLANÈTE CIEL 2025	CLIMATE WORKS	60 000 €
PLANÈTE CIEL 2025	BREAKTHROUGH ENERGY	15 000 €
DRIEETS (Dialogue Social)	DRIEETS	25 050 €
CODE DU TRAVAIL NUMÉRIQUE - DGT	DGT	10 000 €
INCA (9 3/4)	INCA	38 600 €
FSE+ 2025	Région Ile de France	93 604€
SANOFI (9 3/4)	SANOFI	15 000 €
PCA 2024 AGEPHIP (9 3/4)	Agephip	18 104€
IFPAI Action 9 Avenant n°2	Caisse des dépôts et Consignations	228 221€
		602 673 €

Endettement Matrice :

Passif Non Courant (Emprunts et Dettes à Long Terme) :

- **Emprunts bancaires :**
 - Montant total au 31.12.2025 : 288 727€ (contre 396 215 € au 31.12.2024)
 - Impact : Cela témoigne d'une bonne capacité de remboursement des dettes à long terme, en particulier les emprunts bancaires.

Passif Courant (Dettes à Court Terme) :

- **Dettes fournisseurs :**
 - Montant total : ≈ 1 000 K€, en augmentation de +15% (soit +123K€).
 - Détail dette fournisseurs :
 - Bailleurs : 800 K€ soit 80% de la dette
 - Autres fournisseurs : 200 K€ soit 20% de la dette
 - Délai de paiement des fournisseurs : 11,21 jours, ce qui montre que Matrice paie rapidement ses fournisseurs, principalement via des prélèvements automatiques sur l'ensemble des abonnements et petites factures.

Dettes fiscales et sociales :

- Montant total : 687K€, en diminution de -8%.
- Impact : Cette réduction est positive, mais la trésorerie de 77K€ ne permet pas de couvrir entièrement les dettes à court terme (totalisant environ 2 276K€).



ANNEXES PLAQUETTES 2025

Continuité d'exploitation

À partir de septembre 2025, une inflexion a pu être observée du fait des efforts commerciaux. Les encaissements sont repartis à la hausse (+11% des encaissements mensuels moyens sur les 4 derniers mois de l'année), des marchés structurants ont été obtenus pour 2026, un plan de restructuration a été formalisé et mis en œuvre, et l'association a progressivement retrouvé un fonctionnement « normalisé ». Cette normalisation se traduit concrètement par l'arrêt de la création de nouveaux passifs sociaux, fiscaux ou fournisseurs, ainsi que par un début de rattrapage des retards antérieurs. Le protocole de conciliation négocié a été signé par tous les créanciers, témoignant de leur confiance dans la possibilité du redressement.

Les efforts engagés ont été drastiques :

- réduction des charges fixes avec la rupture sans indemnité du bail de Charonne (montant mensuel charges comprises de 45 000€ contre 2 000€ à partir de février 2026) ;
- réorganisation des équipes (départ organisé de 10 salariés entre août 2025 et février 2026) ;
- recentrage des offres sur les activités les plus contributives (fin des activités de formation, d'incubation et de transfert de technologie, toutes déficitaires - malgré leur importance sur le fond)

Ces efforts ont déjà produit des effets mesurables. À périmètre réduit, la performance opérationnelle s'est améliorée, confirmant la pertinence des arbitrages réalisés.

	2023	2024	2025	2026
Loyers et charges locatives	324 680 €	254 891€	319 252€	20 000€
Charges variables (prestation)	529 563 €	318 283€	176 633€	90 000€
Autres achats et charges fixes (dont charges courantes)	313 751 €	113 950€	203 776€	90 000€
Rémunération des salariés et cotisations sociales	2 263 108 €	1 913 351€	1 479 302€	1 000 000€
Autres impôts et taxes	87 939 €	33 957€	49 678€	40 000€
Dotations aux amortissements	33 052 €	115 885€	19 284€	30 000€
Dotation aux dépréciations/Provisions (variables)	143 069 €	172 834€	1 600 232€	20 000€
Charges financières	101 279 €	96 517€	97 404 €	20 000€
Charges exceptionnelles	61 651 €	62 452€	9 295€	10 000€
TOTAL DES CHARGES	3 858 092 €	3 082 120 €	3 954 857 €	1 320 000€



ANNEXES PLAQUETTES 2025

Analyse atterrissage 2026

L'association fonctionne désormais avec une structure de coûts rationalisée, une organisation recentrée, une productivité en hausse et un pilotage rigoureux, prioritairement orienté vers la trésorerie.

Dans cette trajectoire, 2026 s'inscrit comme une année charnière de stabilisation puis de redémarrage. Les principaux ajustements ont été réalisés, les risques les plus critiques identifiés et contenus, et les bases d'un fonctionnement plus résilient sont en place. Si les défis restent considérables, la transition est largement engagée et ouvre la voie à une reconstruction progressive de la valeur, dans un cadre désormais plus lisible et plus crédible pour des partenaires et investisseurs de long terme

	PNL 2026
Produits	1 400 000 €
CA (clients) facturé	700 000€
Subventions	700 000€
Charges	1 320 000 €
Loyers et charges locatives	20 000€
Charges variables (prestation)	90 000€
Autres achats et charges fixes (dont charges courantes)	90 000€
Rémunération des salariés et cotisations sociales	1 000 000€
Autres impôts et taxes	40 000€
Dotations aux amortissements	30 000€
Charges financières	20 000€
IS	20 000€
Charges exceptionnelles	10 000€
Résultat	80 000€